



Sur le site d'Alsace Santé au Travail (AST 67)

	Produits chimiques, cancérogènes ou toxiques pour la reproduction. MAJ : Août 2005
Résumé	<p>☞ Pour une meilleure prise en compte du risque chimique en entreprise.</p> <p>Journée d'information organisée par la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ; l'Inspection Médicale du Travail ; le Service Prévention des risques professionnels de la CRAM Alsace Moselle ; AST67 ; le SIST de Colmar et sa région et l'Institut Universitaire Santé Travail Environnement.</p> <p>Strasbourg, 25 novembre 2004.</p> <p>☞ Application du décret CMR dans l'entreprise. Obligations et responsabilités des employeurs et des médecins du travail lors de l'utilisation de produits cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction (CMR)</p> <p>Dossier élaboré par un groupe pluridisciplinaire comprenant des experts des services de santé au travail (AST67, ACST, service autonome, SIST Colmar), de la DRTEFP Alsace et de la CRAM Alsace-Moselle)</p> <p><u>Contenu du dossier :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Objet du dossier• Obligations de l'employeur• Obligations du médecin du travail• Classification et étiquetage• Dossier pratique CMR - AST67 :<ul style="list-style-type: none">○ Première lettre à l'employeur : recherche d'utilisation de produit CMR○ Deuxième lettre à l'employeur : cette fois l'identification des risques montre la présence de produits CMR○ Fiche individuelle d'exposition○ Attestation d'exposition○ Lettre type pour les garagistes○ Lettre type pour les menuisiers
Source	http://www.ast67.org/dossier/obligation_produitk/cmr.html

	Produits chimiques, cancérogènes ou toxiques pour la reproduction. MAJ : Juin 2004
Résumé	<p>Classification de l'Union Européenne</p> <ol style="list-style-type: none">1. Substances cancérogènes2. Substances mutagènes3. Substances toxiques pour la reproduction <p>Dispositions réglementaires</p> <ol style="list-style-type: none">1. Étiquetage2. Interdiction de mise à la disposition du grand public3. Règles particulières de prévention concernant les substances cancérogènes4. Décret no 2001-97 du 1er février 2001 établissant les règles particulières de prévention des risques cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction et modifiant le code du travail



	<p>5. Décret n° 2003-1254 du 23 décembre 2003 relatif à la prévention du risque chimique</p> <p>Listes des substances CMR</p> <p>Liens utiles</p>
Source	http://www.sdv.fr/aimt67/dossier/dos_substk.htm

Sur le site de l'Espace Santé Publique Régional Interactif

	<p>Observatoire Régional de la Santé du Poitou-Charentes. Enquête épidémiologique sur la réalité de l'évaluation des risques par les entreprises du Poitou-Charentes et l'implication du médecin du travail. Mars 2005, 71 p.</p>
Résumé	<p>Afin d'estimer la réalité de la mise en place par les entreprises du Poitou-Charentes d'un décret sur l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, la DRTEFP de Poitou-Charentes a souhaité mettre en place une enquête sous forme de questionnaire, complété auprès des entreprises par les médecins du travail.</p> <p>Ce projet a été réalisé par l'Observatoire Régional de la Santé de Poitou-Charentes et la DRTEFP de Poitou-Charentes, en collaboration avec les médecins du travail du régime général, de ceux de la Mutuelle sociale agricole (MSA) et ceux de la fonction hospitalière.</p> <p>Les thèmes suivants sont analysés : la réalité de l'évaluation des risques, le rôle du médecin du travail, la qualité de cette évaluation, les risques Cancérogène, mutagènes ou toxiques pour la reproduction (CMR) pris en compte, l'efficacité de l'évaluation des risques, la rédaction du document unique, et l'appréciation du médecin du travail sur l'apport de l'évaluation des risques. L'évaluation des risques a été mise en place plus souvent que l'on pensait, et essentiellement dans les grandes entreprises. Le médecin du travail a été peu associé à l'évaluation, mais celle-ci a néanmoins permis d'améliorer les relations entre le médecin du travail et les entreprises.</p>
Source	http://wd151.lerelaisinternet.com/pdf/Evalrisques05.pdf

Sur le site de la CRAM de Bourgogne et Franche-Comté

	<p>CRAM Bourgogne et Franche-Comté. Colloque "produits CMR". 17 juin 2005.</p>
Résumé	<p>Dans le cadre du Plan santé au travail 2005 -2009 et des priorités nationales en matière de santé publique (Plan cancer interministériel) et de santé environnement, un colloque a été organisé conjointement par la CRAM de Bourgogne et Franche-Comté et la DRTEFP de Franche-Comté.</p> <p>A télécharger sur cette page : des documents présentés lors de cette manifestation.</p> <p>Introduction : Plan cancer Plan santé travail les cancers professionnels</p> <p>Définition des CMR - Risques pour la santé - les maladies professionnelles (risques pour la santé) Connaissance des risques.</p> <p>Table ronde n°1 : témoignages de médecins du travail. (Docteur Christine Henriot)</p>



	<p>(Docteur Hélène Cairey-Remonnay) (Docteur Séverine Spinosi)</p> <p>Les CMR : Secteurs concernés - Produits et substances - Procédés. (Martine Goliro et Didier Picard)</p> <p>Réglementation et prévention : obligations de l'employeur - Substitution, travail en vase clos - Mesures de prévention. (DRTEFP Franche-Comté)</p> <p>Que faire en entreprise ? Table ronde n°2 : témoignages de 4 entreprises. Question / Réponses avec la salle. (Manufacture Jean Rousseau) (Schrader) (Stéphanie Candoret et Christophe Savel)</p>
Source	http://www.cram-bfc.fr/prevention/Prevention_n2/Produitscmr2.htm

Sur le site de l'INRS

	Dossier INRS : Risques cancérogènes en milieu professionnel . MAJ : 27/05/2005
Résumé	L'origine professionnelle des cancers est fortement suspectée dans 4 à 8,5 % des cas. Leur survenue dépend de nombreux facteurs (modes de vie, environnement, profession). Ce dossier présente les notions fondamentales à connaître en matière de risque cancérogène, les outils d'information à la disposition du préventeur (classifications notamment), et les approches de prévention existantes. La prévention du risque cancérogène en milieu professionnel est une des actions prioritaires de l'Institution prévention.
Source	http://www.inrs.fr

Sur le site du CISME

	CISME. Groupe ASMT Toxicologie. Les risques CMR en entreprise . Juin 2004
Résumé	Ce groupe a travaillé sur deux projets et deux de ses membres sur le troisième : <ul style="list-style-type: none">• Les reprotoxiques (en savoir plus).• Les risques CMR en entreprise (voir diaporama PPT ci-dessous).• La surveillance post-professionnelle (en savoir plus).
Source	http://www.cisme.org/etude/documents/cmr21juin04.ppt

Sur le site du Ministère de l'Emploi : www.travail.gouv.fr

	Premières Synthèses DARES - Enquête SUMER 2003
Résumé	La collection PREMIERES INFORMATIONS et PREMIERES SYNTHESSES est hebdomadaire. - PREMIERES INFORMATIONS donnent en 4 à 8 pages de chiffres et de tableaux commentés les principaux indicateurs du mois ou du trimestre. Elles permettent d'avoir rapidement les dernières données disponibles sur le marché du travail, l'évolution des



	<p>salaires, l'activité et les conditions d'emploi de la main d'œuvre... - PREMIERES SYNTHESES présentent en 4 à 8 pages d'articles et de graphiques les résultats commentés des principales études statistiques réalisées dans le domaine du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Elles proposent un regard rapide sur les aspects structurels et rétrospectifs.</p> <p>2005.08-N°32.1 - Les expositions aux produits mutagènes et reprotoxiques 2005.07-N°28.1 - Les expositions aux produits cancérogènes 2005.07-N°28.1 (annexe) - Huit produits cancérogènes parmi les plus fréquents</p>
Source	http://www.travail.gouv.fr/etudes/etudes_h.html

	<p>Ministère de l'emploi et de la solidarité (Direction des relations du travail). Risque chimique en milieu professionnel. L'exposition aux agents cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction. La Documentation française, Coll. Transparences, Novembre 2001. 144 p.</p>
Résumé	<p>Afin de sauvegarder la santé et la sécurité des salariés susceptibles d'être exposés aux risques cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction, les mesures de prévention de ces risques en milieu professionnel ont été renforcées. La lutte contre ces risques constitue, en effet, l'une des priorités du Ministère de l'emploi et de la solidarité.</p> <p>Ce guide de la collection "Transparences" rappelle les définitions des agents cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction et les principes communautaires à l'origine de leur classification. Il précise, par ailleurs, en termes accessibles, les principaux effets de ces agents sur la santé humaine.</p> <p>Cet ouvrage thématique fait le point des textes nationaux en vigueur, en renvoyant, le cas échéant, aux directives européennes qu'ils transposent et précise les diverses obligations réglementaires qui s'imposent aux employeurs.</p>
Source	http://www.travail.gouv.fr/publications/p_detailPublication.asp?idTitre=1546

Sur le site de Bossons Futé

	<p>Fiche de surveillance médicale renforcée Bossons Futé N°4. Agents cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction. MAJ : Septembre 2005.</p>
Résumé	<p>Plan de la fiche :</p> <ol style="list-style-type: none">1- Introduction2- Professions exposées3- Description – Evaluation du risque4- Risques pour la santé5- Surveillance médicale6- Actions préventives7- Réglementation8- Bibliographie9- Adresses utiles
Source	http://www.bossons-fute.com/Sms/agentscancer.php

Sur le site de la Ligue Contre le Cancer



La Ligue contre le Cancer. **Cancers d'origine professionnelle. Comment les repérer, les déclarer, les faire reconnaître, les faire indemniser...** Brochure à destination des professionnels de santé, 16 p.

Résumé Sommaire :

Introduction (page 3)
Intérêt de la déclaration (page 6)
Cancers du poumon (page 10)
Cancers de la plèvre (mésothéliomes) (page 14)
Cancers ORL (nez et sinus de la face, larynx) (page 16)
Leucémies et lymphomes (page 18)
Cancers de la peau (page 22)
Cancers de la vessie (page 24)
Services et consultations de pathologie professionnelle (page 25)
Découvrez La Ligue (page 28)

Source http://www.ligue-cancer.asso.fr/IMG/pdf/cancer_pro-4.pdf

Sur le site du Groupement National des Médecins du travail du Bâtiment et des Travaux Publics (GNMBTP)



Cancérogènes et BTP. 28^{ème} Journées Nationales de Santé au Travail dans le Bâtiment et les Travaux Publics. Cannes-Mandelieu, 25-27 mai 2005.

Résumé Actes du congrès de Cannes - Mandelieu 2005

Les 28^{èmes} journées nationales de Santé au Travail dans le Bâtiment et Travaux Publics se sont déroulées à Mandelieu du 25 au 27 mai 2005.

Ce fut un grand succès qui attira plus de 500 congressistes, qui comptaient parmi eux de nombreux chercheurs et universitaires.

Sous ce thème d'actualité furent traités les notions fondamentales actuelles sur la cancérogenèse, l'évaluation et la surveillance du risque cancérogène professionnel, et enfin la prévention et la réparation des cancers professionnels.

Consultez sur le site du GNMBTP la synthèse des présentations débats.

Source http://www.gnmbtp.org/references_documentaires/actes_du_congres.asp

Sur le site de la Société de Médecine du Travail de Midi-Pyrénées (SMTMP)



Dr Christian CROUZET. **Dossier C.M.R.**

Résumé Limite du document : Ce dossier ne prend pas en compte le décret CMR du 23/12/2003.

Contenu du dossier :

- Décret du 1/2/01 modifiant l'art. R.231-56 du code du travail concernant les règles particulières de prévention à prendre contre les risques d'exposition aux agents Cancérogènes, Mutagènes et toxiques pour la Reproduction (CMR)
- Arrêté du 28 fév. 95 concernant l'attestation d'exposition
- Modèle de Fiche d'attestation d'exposition (basé l'arrêté du 28/2/95 et le décret du



1/2/01)

- Modèles de Fiche d'exposition (basé sur l'art. R.231-56 et l'arrêté du 28/2/95 concernant l'attestation d'exposition)

- Principales activités professionnelles concernées par les CMT (hors BTP)

- Principales activités professionnelles BTP concernées par les CMT

- Classifications des CMR – Etiquetage

- Quelques généralités sur les CMR

- Population exposée aux CMR

- Principales MP du régime général dues aux CMR

- CMR et Dossier Santé Travail : une nécessité absolue de disposer des moyens adaptés

- Intérêt d'un Dossier Interactif Santé Travail

- Fiche FAN sur les cancérogènes

- Liste du CIRC d'après les Volumes 1 à 80 des monographies du CIRC (878 agents, mélanges et expositions cancérogènes) Mise à jour Mars 2002

- CMR vu par un juriste. Guy BARATHIEU (IPST /CNAM)

- Interventions de la Commission toxicologie sur les CMR, dans le cadre d'une journée de la Société de Médecine du Travail de Midi-Pyrénées sur les CMR : le 26-4-02.

- CMR et service autonome : Dr DASTE plan de l'intervention

- CMR et service Interentreprises (PME) Dr RONTES : présentation sous PowerPoint avec commentaires et résumé

- Dr ROMEO : Documents pratiques

Source <http://perso.wanadoo.fr/christian.crouzet/smpmp/html-SMT/do-cmr.html>